



La newsletter de la fédération UMP des Yvelines

mi-décembre 2011

Un gouvernement responsable en matière sociale

Dans ce contexte économique difficile, le gouvernement a le souci de protéger tous les Français, qu'on se le dise ! Signe fort de l'Etat en direction des personnes les plus défavorisées, la prime de Noël est reconduite en ce mois de décembre 2011. Elle représente 150€ pour une personne seule et 320€ pour une famille avec deux enfants, soit un engagement de l'Etat de 380 millions d'euros. Par ailleurs, grâce au combat mené par le gouvernement français, le Programme d'Aide Européen aux plus Démunis (PEAD) a été reconduit pour les deux années qui viennent. 130 millions de repas par an en France pourront continuer à être distribués.

100^e CEDOR pour le Conseil général des Yvelines

C'est avec la commune de Gargenville que le président du Conseil général Alain Schmitz a signé le 100^e Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle (CEDOR) du département. Créé pour la première fois dans les Yvelines, ce dispositif exceptionnel vise à augmenter le niveau de constructions neuves, les communes volontaristes pouvant bénéficier d'une aide financière pour chaque logement construit (aide d'investissement forfaitaire à hauteur de 1 475 000€ pour la construction par an d'environ 130 logements). Depuis 2006, le Conseil général des Yvelines a apporté plus de 225 millions d'aide financière aux communes dans le cadre des CEDOR et près de 40 000 nouveaux logements seront construits avant 2013 dans notre département.

Les élus yvelinois se mobilisent pour le RER

Après le livre blanc établi par Emmanuel Lamy, Maire de Saint-Germain-en-Laye, les élus yvelinois se mobilisent plus que jamais pour l'amélioration des transports sur la ligne du RER A. Ainsi, une commission d'enquête parlementaire sur la saturation du réseau parisien - dont Pierre Morange, Député-Maire de Chambourcy, a été nommé rapporteur - a été initiée début 2011. Disposant de prérogatives d'investigations importantes, celle-ci commencera ses travaux en janvier 2012. La saturation des réseaux et les difficultés rencontrées par les usagers des lignes RER en Ile-de-France appellent un constat, des analyses et des solutions pour pallier les points de blocage existants.

L'Europe nouvelle est en marche !

Face au danger qui pèse sur la zone euro, l'heure est aux décisions historiques et au « devoir de réussite ».

L'accord de Bruxelles réalisé le 9 décembre dernier entre 17 chefs d'Etat et de gouvernement de la zone euro pose les bases de la **création d'une authentique Europe économique** :

- La gouvernance économique sera le seul apanage des gouvernants des pays démocratiquement élus, il s'agira bien d'un **exercice partagé de la souveraineté** (et non d'un transfert de souveraineté)
- La Commission aura pour mission l'application des sanctions en cas de non respect des obligations du futur traité
- La création d'un vrai Fonds européen- le Mécanisme Européen de Solidarité (MES) avec un capital de 80Mds d'euros assurera le soutien aux pays de la zone euro en difficulté, dès juillet 2012.

Un seul objectif : le **sauvetage de la zone euro** et sa pérennité, grâce à une stratégie à la hauteur des enjeux : la convergence effective des économies des pays, sans renoncement au modèle national.

Le Président Sarkozy, à l'initiative de la mise en œuvre de nombreuses de ces mesures (comme la création du Fonds Monétaire européen), signera le traité de ratification en mars prochain.



"Made in France"

Parce que l'avenir de notre pays passe par le retour de la croissance et la compétitivité de nos entreprises, le Président Sarkozy, en déplacement dans l'usine Rossignol en Savoie, a réaffirmé la nécessité de **défendre et d'encourager la production sur le sol français**. C'est le « Label origine France garanti » pour les produits dont 50% de la valeur ajoutée au moins est réalisée en France.

En dépit de la disparition de 2 millions d'emplois dans le secteur entre 1980 et 2007, notre pays, 5^e puissance industrielle mondiale, doit rester « une terre de production ».

Depuis 2007, une série de mesures ont déjà été prises dans ce sens :

- Le Crédit Impôt Recherche a été multiplié par 3
- La taxe professionnelle a été supprimée, soit un allègement fiscal de 7,3 Mds d'euros en 2011
- 200 millions d'euros ont été affectés pour inciter les entreprises à réaliser leurs investissements liés à la production sur le sol français

Résultat de cette politique : en 2011, pour la première fois depuis 25 ans, le nombre d'emplois industriels s'est stabilisé et commence à augmenter.

L'Ecole de l'avenir au coeur du Projet 2012

Le Savoir est fondateur de notre République et de notre liberté. Par conséquent, l'Ecole est un **enjeu capital de la campagne présidentielle**. Elle se doit aujourd'hui d'entrer dans la modernité, à armes égales avec les autres systèmes éducatifs mondiaux.

Dès 2007, la **réforme des Universités** menée à bien par Valérie Pécresse a permis à l'enseignement supérieur français et à la recherche de renouer avec la **performance et l'excellence**.

La **réforme des lycées** lancée en 2008 a contribué à rénover la voie professionnelle, en favorisant largement l'apprentissage, clé d'entrée sur le marché de l'emploi pour beaucoup d'élèves.

L'Ecole, **investissement d'avenir**, doit diversifier les parcours des élèves et des étudiants, sur la voie de leur excellence personnelle. Elle a pour mission de **conduire chacun à sa propre réussite pour aboutir à notre réussite collective**.

Les enseignants sont essentiels pour accomplir ce changement. Il faut revaloriser leur métier, leur redonner initiative et confiance, au sein d'établissements autonomes par leur pédagogie. C'est tout le sens des mesures du Projet 2012 pour changer l'Ecole !



www.ump78.com

8A, rue de la Ceinture - 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 49 52 78 - Fax : 01 30 21 85 14